

Compte-rendu affiché Du :22 Pars 2022 Au :	-
du SM3A	Le Président

COMITE SYNDICAL DU 17 MARS 2022

COMPTE-RENDU D'AFFICHAGE

L'an deux mil vingt deux, le 17 mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical, dûment convoqué le 11 mars en application de l'article L2121-17 du CGCT, s'est réuni dans l'auditorium du collège de SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY, sous la présidence de Monsieur Forel Bruno, président. Le V de l'article 10 de la loi N° 2021-1465 du 10 novembre 2021 réactive jusqu'au 31 juillet 2022 les dispositions dérogatoires suivantes : « seule la présence d'un tiers des membres en exercice est requise » et « possibilité pour un membre d'être porteur de deux pouvoirs ».

Nombre de délégués titulaires en exercice au jour de la séance (59) :

Délégués présents (26): Villard H., Viale P., Pépin S., Bouvard C., Matano A. (à partir de la délibération D2022-02-05), Mogenet JC., Jancart D. (jusqu'à la délibération D2022-02-08 inclus), Watt-Chevallier A. (à partir de la délibération D2022-02-05), Broisin S., Bufflier D., Boex C., Doldo D. (à partir de la délibération D2022-02-08), Déage P., Javogues S., Forel B., Meynet-Cordonnier M., Valentin A. (à partir de la délibération D2022-02-05), Cheneval JP., Desbiolles L. Bégot P., Burgniard R., Deramé L., Laperrousaz M., Meynet F., Carrier A., Spinelli R..

Délégués ayant donné pouvoir (8): Bouchet J. donne pouvoir à Viale P., Coutagne F. donne pouvoir à Villard H., Roger A. donne pouvoir à Forel B., Pignal-Jacquard M. donne pouvoir à Laperrousaz M., Zobel JP donne pouvoir à Forel B., Patois L. donne pouvoir à Valentin A. (à partir de la délibération D2022-02-05), Scherrer F. donne pouvoir à Burgniard R., Bosson JF. Donne pouvoir à Desbiolles L.,

Délégués titulaires excusés (35): Jancart D. (à partir de la délibération D2022-02-09), Watt-Chevallier A. (jusqu'à la délibération D2022-02-04 inclus), Doldo D. (jusqu'à la délibération D2022-02-04 inclus), Valentin A. (jusqu'à la Délibération D2022-02-04 inclus), Matano A. (jusqu'à la délibération D2022-02-04 inclus), Ollier B., Muffat M., Martel M., Mattel JL., Médici M., Morand G., Paget JM., Stropiano M., Vannson C., Hénon C., Caul-Futy F., Pernat MP., Clérentin R., Van Cortenbosch R., Valli S., Mermin JP., Fournier C., Monet P., Perrillat-Amédé A., Carteron D., Georget JC., Gaillard M., De Grasset J., Arnould R., Lamure R., Mayoraz R., Bron M., Bosland JP., Journe JP., Soulat JL.,

Délégués présents sans voix délibérative (0):/

Mogenet JC. est désigné secrétaire de séance.

Ouverture de séance à 18H40.

Ordre du jour INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

D2021-06-01.INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Délégation de fonctions - Porter à connaissance des DECISIONS DU PRESIDENT N°2022-D-002 ; 2022-D-025 ; 2022-D-040 à 2022-D-041 ; 2022-D-043 à 2022-D-058

D2021-06-02.INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Fonctionnement des assemblées - Approbation du PROCES-VERBAL du comité syndical du 17 février 2022

D2021-06-03.INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE - ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU

FINANCES LOCALES

D2021-06-04.FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Compte de gestion 2021 du SM3A D2021-06-05.FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Compte administratif 2021 du SM3A

D2021-06-06.FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Affectation définitive des résultats 2021 du SM3A

D2021-06-07.FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Clôture, révision et création des autorisations de programmes et des crédits de paiement (AP/CP) : Clôture des APCP 2017-02, APCP2018-04, AP2020-03 et révision des APCP2018-05, AP2019-01, AP2020-01, AP2020-02, AP2020-04

D2021-06-08.FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - BUDGET PRIMITIF 2022 COMMANDE PUBLIQUE

D2021-06-09.COMMANDE PUBLIQUE - AVENANT N°1 au Marché 2021-TVX-04 « Travaux de sécurisation du torrent de la Griaz aux Houches » - réalisation de la rehausse du mur béton en rive gauche

D2021-06-010.COMMANDE PUBLIQUE – Avenant au marché de travaux d'arasement des bancs dans le cadre de la restauration hydromorphologique de l'espace Borne Pont de Bellecombe – Marché 2021-TVX-12

FONCTION PUBLIQUE

D2021-06-011.FONCTION PUBLIQUE - Conventionnement avec le CDG74 pour une mission d'assistance administrative à la mise en œuvre de la gestion des dossiers « Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (A.R.E) »

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

D2021-06-012.AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES - Délégation de la CCPR au SM3A pour la mise en œuvre opérationnelle de la Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations sur le bassin versant du Fier de la CCPR

D2O22-O2-O1- INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Délégation de fonctions – Porter à connaissance des DECISIONS DU PRESIDENT N°2022-D-002 ; 2022-D-025 ; 2022-D-040 à 2022-D-041 ; 2022-D-043 à 2022-D-058

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1: Prend connaissance des décisions du Président N $^{\circ}$ 2022-D-002 ; 2022-D-025 ; 2022-D-040 à 2022-D-043 à 2022-D-058

D2O22-O2-O2 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - Fonctionnement des assemblées - Approbation du PROCES-VERBAL du comité syndical du 17 février 2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Approuve le Procès-Verbal du Comité syndical du 17 février 2022.

D2022-02-03 - INSTITUTION ET VIE POLITIQUE - INTERCOMMUNALITE – ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Confirme le nombre de membres du Bureau du SM3A, en dehors du président à 25, soit le président, les 11 vice-présidents et 13 autres membres ;

Article 2: Procéde à la désignation du membre manquant du bureau :

Considérant la candidature de Desbiolles Laurent pour la fonction de membre du bureau ; **Vu** le dépouillement du scrutin suivant :

- Nombre de délégués avec voix délibératives présents ou représentés : 29
- Nombre de votants dont pouvoir : 29
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 29
- Majorité absolue fixée à : 15

Desbiolles Laurent ayant obtenu vingt-neuf voix (en toutes lettres) et donc la majorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé membre du bureau, a décidé d'accepter cette fonction.

FINANCES LOCALES

D2022-02-04 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Compte de gestion 2021 du SM3A

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Approuve le compte de gestion 2021 du Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents, celui-ci étant visé et certifié conforme par l'ordonnateur, celui-ci n'appelant ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

D2022-02-05 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Compte administratif 2021 du SM3A

Considérant le retrait de M. Bruno FOREL, lors du vote du compte administratif ;

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Adopte le compte administratif 2021 du Syndicat Mixte d'aménagement de l'Arve et de ses Affluents qui est conforme au compte de gestion du comptable public tel que présenté ci-dessous :

Fonctionnement - Dépense	5 300 656.43 €			
011 - Charges à caractère général	2 570 111.03 €			
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 887 624.34 €			
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €			
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	526 825.99 €			
65 - Autres charges de gestion courante 184 171.45 -				
66 - Charges financières	130 452.62 €			
67 - Charges exceptionnelles	1 471.00 €			
Fonctionnement - Recette 9 473 137				
Résultat reporté de l'exercice antérieur				
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	1 938 869.80 €			
Opérations sur l'exercice				
013 - Atténuations de charges	100 383.06 €			

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00 €
74 - Dotations, subventions et participations	7 204 698.53 €
75 - Autres produits de gestion courante	18 295.58 €
76 - Produits financiers	566.34 €
77 - Produits exceptionnels	210 324.62 €

Investissement - Dépense	16 509 819.22 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur	1
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	2 952 585.32 €
Opérations sur l'exercice	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €
041 - Opérations patrimoniales	161 671.33 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 064 388.28 €
20 - Immobilisations incorporelles	926 142.25 €
204 - Subventions d'équipement versées	962 544.00 €
21 - Immobilisations corporelles	248 150.38 €
23 - Immobilisations en cours	7 787 617.74 €
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0.00 €
458110 - opération pour compte de tiers 10 - systèmes endiguement Etat	337 024.13 €
458112 - opération pour compte de tiers 12 - décharge RD9 MO unqiue ETAT	792 881.71 €
458113 - Opération pour compte de tiers 13 - MOA unique Chatelaine systè	967 742.90 €
458114 - Opération pour compte de tiers 14 - MOA unique Chatelaine ouvrag	24 566.22 €
458115 - opération pour compte de tiers 15 Chatelaine MOA Annemasse Agglo	17 511.28 €
458116 - opération pour compte de tiers 16-MOA unique Griaz	45 106.26 €
458117 - opération pour compte de tiers 17- MOA protection commune SAMOEN	163 089.38 €
458118 - Opération pour compte de tiers 18 - passage à amphibiens MO uniq	11 374.82 €
458119 - Opération pour compte de tiers 19 - passage à amphibiens MO uniq	46 463.22 €
45815 - Opération pour compte de tiers n°5 cheminement long du giffre	960.00 €
45818 - Opération pour compte de tiers 8 - chemin des houches	0.00 €

Investissement - Recette	14 944 575.07 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	526 825.99 €
041 - Opérations patrimoniales	161 671.33 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 206 472.00 €
13 - Subventions d'investissement	6 626 030.74 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 065 000.00 €
23 - Immobilisations en cours	360.78 €
458210 - opération pour compte de tiers 10 - systèmes endiguement Etat	302 831.20 €
458212 - opération pour compte de tiers 12 - décharge RD9 MO unqiue ETAT	210 000.00 €
458213 - Opération pour compte de tiers 13 - MOA unique Chatelaine systè	1 482 650.75 €
458214 - Opération pour compte de tiers 14 - MOA unique Chatelaine ouvrag	128 323.99 €
458215 - opération pour compte de tiers 15 Chatelaine MOA Annemasse Agglo	91 444.53 €
458216 - opération pour compte de tiers 16-MOA unique Griaz	0.00 €
458217 - opération pour compte de tiers 17- MOA protection commune SAMOEN	107 491.26 €
458218 - Opération pour compte de tiers 18 - passage à amphibiens MO uniq	0.00 €
458219 - Opération pour compte de tiers 19 - passage à amphibiens MO uniq	0.00 €

45825 - Opération pour compte de tiers n°5 cheminement long du giffre	0.00 €	1
45828 - Opération pour compte de tiers 8 - chemin des houches	0.00€	
45829 - opération pour compte de tiers 9 - reprise berges sous ouvrages	35 472.50 €	

Ainsi le compte administratif fait apparaître les résultats ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	Buget global
Recettes de fonctionnement réalisés 2021	7 534 268.13 €
Dépenses de fonctionnement réalisés 2021	5 300 656.43 €
Résultat d'execution	2 233 611.70 €
Excedent de fonctionnement reporté	1 938 869.80 €
Résultat de fonctionnement cumulé	4 172 481.50 €

INVESTISSEMENT	Buget global		
Recettes d'investissement réalisés 2021	14 944 575.07 €		
Dépenses d'investissement réalisés 2021	13 557 233.90		
Résultat d'execution	1 387 341.17 €		
Résultat d'investissement reporté	-2 952 585.32 €		
Résultat d'investissement cumulé	-1 565 244.15 €		

	Buget global
Reste à réaliser Recettes	3 068 182.15 €
Reste à réaliser Dépenses	4 601 589.11 €
Soldes reste à réaliser	-1 533 406.96 €

Article 2: Autorise le Président à signer tout document relatif à cette délibération

D2022-02-06 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES - Affectation définitive des résultats 2021 du SM3A

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Reprend les résultats constatés au terme de l'exercice 2021 et attestés par le comptable public comme précisé ci-dessous :

- Les restes à réaliser d'investissement 2021 pour 3 068 182.15 € en recettes et 4 601 589.11 € en dépenses.
- Le résultat cumulé d'investissement en Déficit (D001) pour 1 565 244.15 €
- Une fraction du résultat de fonctionnement à l'article 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés) pour 3 110 000 €
- Le solde du résultat de fonctionnement en excédent de fonctionnement reporté (R002) pour 1 062 481.50 €

D2O22-O2-O7 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES — Clôture, révision et création des autorisations de programmes et des crédits de paiement (AP/CP) : Clôture des APCP 2017-02, APCP2018-04, AP2020-03 et révision des APCP2018-05, AP2019-01, AP2020-01, AP2020-02, AP2020-04

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1: Clôture l'autorisation de programmes AP/CP2017-02 «Travaux sécurisation torrent Armancette » selon le bilan ci-dessous :

AP/CP Chapitres		Montant AP après BP2022	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021	
AP-CP 2017-02 : travaux Armancette	chapitre 23	2 506 304.85 €	1 371 587.13 €	719 743.91 €	380 111.47 €	34 862.34 €	
TOTAL AP/CP 2017-02		2 506 304.85 €	1 371 587.13 €	719 743.91 €	380 111.47 €	34 862.34 €	

Article 2: Clôture l'AP/CP 2018-04 « Travaux Restauration Foron du Chablais Genevois - Martinières

Ambilly » selon le bilan ci-dessous :

AP/CP	Chapitres	Montant AP après BP2022	REALISE 2018	REALISE 2019	REALISE 2020	REALISE 2021
AP-CP 2018-04 : Travaux restauration chapitre 23 immobilisations en contrat de territoire) cours			1 200.00 €	523 666.31 €	27 249.60 €	42 935.!
TOTAL AP/CP 2018-04		595 051.90 €	1 200.00 €	523 666.31 €	27 249.60 €	42 935.

Article 3 : Modifie l'autorisation de programmes AP/CP 2018-05 « travaux restauration secteur PLUPINGE AMBILLY VILLE LA GRAND PAVG » en diminuant le montant de l'autorisation de programme de 3 477 370.96€ à 3 305 523.44€ et en révisant le calendrier des crédits de paiements comme exposé ci-dessous :

АР/СР	Chapitres	Montant AP après BP2022	REALISE 2018	REAUSE 2019	REAUSE 2020	REALISE 2021	CP2022 après BP2022
secteur PLUPINGE AMBILLY VILLE LA GRAND PAVG (Fiche action 6 du contrat de	chapitre 23 immobilisations en cours	3 305 523.44 €	84 902.07 €	1 465 466.77 €	190 002.12 €	1 365 152.48 €	200 000.00 €
territoire) TOTAL AP/CP 2018-05		3 305 523.44 €	84 902.07 €	1 465 466.77 €	190 002.12 €	1 365 152.48 €	200 000.00 €

Article 4 : Modifie l'autorisation de programme AP2019/01 « Travaux aménagement de la GRIAZ aux Houches » en augmentant le montant de l'autorisation de programmes de 2 062 176€ à 2 260 058.95€ et en révisant le calendrier des crédits de paiements comme exposé ci-dessous :

AP/CP	Chapitres	Montant AP après BP2022	REALISE 2020	REALISE 2021	CP2022 après BP2022
AP2019-01 : travaux aménagement GRIAZ	chapitre 23 immobilisations en cours	2 194 952.69 €	37 176.00 €	1 472 776.69 €	685 000.00 €
AP2019-01 : travaux aménagement GRIAZ	chapitre 458116 : MO unique GRIAZ CCVCMB	65 106.26 €	0	45 106.26 €	20 000.00 €
TOTAL AP2019-01		2 260 058.95 €	37 176.00 €	1 517 882.95 €	705 000.00 €

Article 5: Modifie l'autorisation de programme AP2020-01 «Travaux protection Samoens » en augmentant le montant de l'autorisation de programmes de 4 479 591.42€ à 4 860 738.84€ et en révisant le calendrier des crédits de paiements comme exposé ci-dessous :

AP/CP	Chapitres	Montant AP après BP2022	REALISE 2021	CP2022 après BP2022
AP2020-01 Opération de protection de Samoëns	chapitre 23 immobilisations en cours	4 606 649.46 €	2 148 649.46 €	2 458 000.00 €
AP2020-01 Opération de protection de Samoëns	chapitre 458118 : convention MOA SAMOENS	254 089.38 €	163 089.38 €	91 000.00 €
TOTAL AP2020-01		4 860 738.84 €	2 311 738.84 €	2 549 000.00 €

Article 6 : Modifie l'autorisation de programme AP 2020-02 « Opération de reprise des digues du Borne et de l'Arve à Bonneville (MOE et travaux) » en augmentant le montant des dépenses de 8 096 086.64€ à 25 599 693.42€ et en révisant le calendrier des crédits de paiements comme exposé ci-dessous :

AP/CP	Chapitres	Montant AP après BP2022	REALISE 2020	REAUSE 2021	CP2022 après BP2022	CP2023 après BP2022	CP2024 après BP2022	CP2025 après BP2022
AP 2020-02 Opération de reprise des digues du Borne et de l'Arve à Bonneville (MOE et travaux)	chapitre 23 immobilisations en cours	7 608 140.94 €	102 186.96 €	220 853.98 €	270 300.00 €	3 000 000.00 €	4 014 800.00 €	0.00 €
AP 2020-02 Opération de reprise des digues du Borne et de l'Arve à Bonneville (MOE et travaux)	chapitre 458110 (opération pour le compte de l'ETAT)	17 991 552.48 €	68 899.68 €	197 652.80 €	400 000.00 €	1 200 000.00 €	8 125 000.00 €	8 000 000.00 €
TOTAL AP2020-02		25 599 693.42 €	171 086.64 €	418 506.78 €	670 300.00 €	4 200 000.00 €	12 139 800.00 €	8 000 000.00 €

Article 7 : Clôture l'autorisation de programme AP 2020-03 « Travaux restauration hydromorphologique de l'EBPB » sans aucune dépense sur cette autorisation de programmes considérant le calendrier des travaux.

Article 8 : Modifie l'autorisation de programme AP 2020-04 « travaux confortement systèmes endiguement Chatelaine » en augmentant le montant de l'autorisation de programmes de 4 070 901.22€ à 4 302 295.65€ et en révisant l'échelonnement des crédits de paiements comme exposé ci-dessous :

АР/СР	Chapitres	Montant AP après BP2022	REALISE 2021	CP2022 après BP2022	CP2023 après BP2022	CP2024 après BP2022
AP2020-04 : travaux confortement systèmes endiguement Chatelaine	Chapitre 23 : immobilisations en cours *	1 253 555.05 €	399 955.05 €	820 000.00 €	16 800.00 €	16 800.00 €
AP2020-04: travaux confortement systèmes endiguement Chatelaine	Chapitre 458113 Chatelaine : Systèmes endiguement Etat **	2 646 333.05 €	962 733.05 €	1 650 000.00 €	16 800.00 €	16 800.00 €
AP2020-04: travaux confortement systèmes endiguement Chatelaine	Chapitre 458114: MOA unique Chatelaine : Ouvrages ATMB **	250 000.00 €	24 175.45 €	225 824.55 €	0.00€	0
AP2020-04 : travaux confortement systèmes endiguement Chatelaine	Chapitre 458115: Chatelaine : MOA Unique Via Rhona Annemasse agglo **	152 407.55 €	17 236.18 €	135 171.37 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL AP2020-04	-33-	4 302 295.65 €	1 404 099.73 €	2 830 995.92 €	33 600.00 €	33 600.00 €

Article 9 : Autorise les reports de crédits de paiement sur l'année N+1 automatiquement ; toute autre modification du tableau présenté devra donner lieu à délibération du Comité Syndical.

Article 10 : Sollicite l'inscription des crédits de paiement des autorisations de programmes au budget primitif 2021 et des années ultérieures ;

Article 11: Autorise le Président ou son représentant légal à signer tout doucement afférent.

D2022-02-08 - FINANCES LOCALES - DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET PRIMITIF 2022

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Approuve par chapitres le budget primitif 2021 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 9 872 687.25 € en fonctionnement et à 25 862 269.18 € en investissement comme présenté cidessous :

TOTAL Dépenses de fonctionnement	9 872 687.25 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011 - Charges à caractère général	3 711 107.54 €
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 973 330.82 €
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	239 360.00 €
Chapitre 66 - Charges financières	121 123.52 €
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	80 000.00 €
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	3 047 765.37 €
Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000.00 €

TOTAL Recettes de fonctionnement	9 872 687.25 €		
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre 013 - Atténuations de charges	30 000.00 €		
Chapitre 70 - Produits des services, du domaines et ventes diverses	2 000.00 €		
Chapitre 74 - Dotations, subventions et participations	8 657 113.88 €		
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	20 091.87 €		
Chapitre 76 - Produits financiers	1 000.00 €		
Chapitre 77 – Produits exceptionnels	50 000.00 €		
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre 042 - Opérations d'ordre entre section	50 000.00 €		
R002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE OU ANTICIPE	1 062 481.50 €		

TOTAL Dépenses d'investissement	25 862 269.18 €
•	
CREDITS NOUVEAUX DEPENSES REELLES INVESTISSEMENT	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	985 000.00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles sauf 204	893 540.00 €
Chapitre 204 - subvention d'investissement	3 685 000.00 €
Chapitre 21- Immobilisations corporelles	793 600.00 €
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	8 616 100.00 €
Chapitre 45 -Opération pour compte de tiers	3 872 195.92 €
CREDITS NOUVEAUX DEPENSES D ORDRE INVESTISSEMENT	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections	50 000.00 €
Chapitre 041 –Opérations patrimoniales	800 000.00€
RESTES A REALISER 2021	4 601 589.11 €
D 001 SOLDE D EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 565 244.15 €

TOTAL Recettes d'investissement	25 862 269.18 €
CREDITS NOUVEAUX RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	
Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves	
(hors compte 1068 excédents de fonctionnement capitalisés)	602 135.00 €
1068 excédents de fonctionnement capitalisés	3 110 000.00 €
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	9 012 828.38 €
Chapitre 16 - Emprunts et dettes	1 934 291.28 €
Chapitre 45 -Opération pour compte de tiers	3 587 067.00 €
CREDITS NOUVEAUX DEPENSES D ORDRE INVESTISSEMENT	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre entre sections :	700 000.00 €
Chapitre 041 - Opérations patrimoniales :	800 000.00€
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement	3 047 765.37 €
	0.00€
RESTES A REALISER 2021	3 068 182.15 €

DOMAINE ET PATRIMOINE

XXXX

COMMANDE PUBLIQUE

COMMANDE PUBLIQUE – AVENANT N°1 au Marché 2021-TVX-04 « Travaux de sécurisation du torrent de la Griaz aux Houches » - réalisation de la rehausse du mur béton en rive gauche

RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR

D2O22-O2-O9 - COMMANDE PUBLIQUE – Avenant au marché de travaux d'arasement des bancs dans le cadre de la restauration hydromorphologique de l'espace Borne Pont de Bellecombe – Marché 2021-TVX-12

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1: Approuve l'avenant proposé pour un montant de 20 000€HT au marché 2021-TVX-12, portant le marché à 94 636€HT.

Article 2: Autorise le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

FONCTION PUBLIQUE

D2O22-O2-O1O - FONCTION PUBLIQUE - Conventionnement avec le CDG74 pour une mission d'assistance administrative à la mise en œuvre de la gestion des dossiers « Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi (A.R.E) »

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1: Adhére au service « Gestion des dossiers chômage » du CDG74 à compter de l'année 2022 pour une durée initiale d'un an avec reconduction tacite.

Article 2 : Autoriser le Président à signer la convention prochainement dont un modèle a été transmis par le Centre de gestion est sur laquelle des modifications mineures pourront être apportées Article 3 : Signe tous les actes et accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES

D2O22-O2-O11 - AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – Délégation de la CCPR au SM3A pour la mise en œuvre opérationnelle de la Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des inondations sur le bassin versant du Fier de la CCPR

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 : Approuve le principe de la délégation de la compétence GEMAPI de la CCPRR sur le bassin versant du Fier au SM3A ; l'exercice de la compétence GEMAPI se fera selon les mêmes modalités que pour la compétence transférée (contours des missions, financement...)

Article 2: Autorise le président à signer la convention pluriannuelle avec la CCPR (1 an renouvelable tacitement) concernant cette compétence déléguée ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POINTS DIVERS

La séance est close à 19h45.

